# 

* Date : 16-03-2007
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2007762872
* Auteur :

Justice de paix du premier canton de Namur
Par ordonnance du juge de paix du premier canton de Namur prononcée en date du 8 mars 2007 (RR. n° 3356), Me Anne Wittmann, avocat dont le cabinet est établi à 5100 Wépion, chaussée de Dinant 747, a été déchargée de la fonction d'administrateur provisoire des biens de Mme Pascale Daco, née le 28 avril 1961, domiciliée à 5002 Saint-Servais, rue de Bricgniot 205, hôpital du Beau Vallon, qui lui a été confiée par ordonnance du 18 juin 1997.
Un nouvel administrateur provisoire a été désigné à cette personne protégée, à savoir, Me Marie-Noële Oudewater, avocat, dont le cabinet est établi à Gembloux, rue du Coquelet 24 D1.
Namur, le 8 mars 2007.
Pour extrait conforme : le greffier adjoint, (signé) Angélique Capelle.